



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du matériau

Travel-Tack

Synonymes

Adhésif à base de solvant

Famille chimique

Adhésif en vaporisateur

Utilisation du produit

Adhésif à base de solvant

Restrictions d'utilisation

Pour un usage industriel uniquement.

Informations du fabricant

DynAir Inc.
2055 Blvd Hymus
Dorval, QC H9P 1J8
Canada
www.carlislehvac.com

Urgence médicale :

CHEMTREC (É.-U.) : 800-424-9300

Assistance relative aux FTSS – 972-422-6545

Assistance technique – 888-229-2199

Service à la clientèle – 888-229-0199

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire de l'OSHA : ce matériau est considéré comme dangereux selon la norme OSHA de communication sur les dangers (29 CFR 1910.1200)

Classification du danger : Aérosol inflammable

Irritation cutanée, catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Symbole(s)

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack



Mention d'avertissement

Danger

Aérosol inflammable. Irritant par inhalation, ingestion, contact avec la peau et contact avec les yeux.

Mention(s) de danger

Aérosol inflammable

Contient du gaz sous pression; risque d'explosion si exposé à une source de chaleur

Provoque une irritation cutanée

Provoque une irritation des yeux

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Peut causer la somnolence ou des étourdissements

Conseil(s) de prudence

Prévention

Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

Récipient sous pression : Ne pas percer ni brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Protéger du rayonnement solaire. Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé.

Utiliser le matériel de protection individuelle tel qu'indiqué.

Éviter de respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact, si la personne affectée en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical.

EN CAS D'INHALATION : déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir dans une position confortable pour respirer.

Effets potentiels sur la santé

Voies principales d'exposition : inhalation, absorption de la peau, contact avec les yeux

Effets aigus

Yeux

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Un contact direct avec du liquide ou des vapeurs risque de provoquer une sensation de brûlure, un larmoiement, une rougeur, une tuméfaction ou des effets graves aux yeux.

Peau

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Risque de provoquer une irritation de la peau et/ou une dermatite. Une exposition ou un contact prolongé ou répété aux vapeurs risque de provoquer une rougeur, une brûlure, un assèchement et une craquelure de la peau.

Inhalation

Le fait de respirer de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer une irritation du nez et de la gorge ou des symptômes de dépression du système nerveux (c.-à-d., des maux de tête, des nausées, une somnolence, des étourdissements, des vomissements, une perte de coordination et de la fatigue).

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation du tube digestif, des nausées, des vomissements et des symptômes de dépression du système nerveux.

Effets chroniques

Éviter l'exposition répétée. Risque de provoquer des effets graves au niveau du sang. Un contact répété peut provoquer des réactions allergiques chez des personnes très sensibles.

États de santé aggravés

Les troubles oculaires, cutanés et respiratoires préexistants peuvent être aggravés par une exposition à ce produit.

Section 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NUMÉRO CAS	Nom du composant	Pourcentage
75-09-2	Dichlorométhane	35-60
68476-86-8	LIQUEFIED PETROLEUM GAS	35-60

Section 4 – PREMIERS SOINS

Conseil d'ordre général

Montrer cette fiche technique de santé et de sécurité au médecin traitant

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Si la respiration est laborieuse, donner de l'oxygène et obtenir des soins médicaux immédiats.

Peau

Laver la peau exposée avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical.

Yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes pour effectuer une irrigation abondante. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas d'ingestion. Si des vomissements se produisent, baisser la tête plus bas que les hanches pour empêcher l'aspiration.

Note à l'attention des médecins

Traiter les symptômes



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Section 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone, à poudre ou à mousse. L'eau peut contribuer à maintenir les contenants adjacents en état de refroidissement; éviter de pulvériser le liquide avec de l'eau utilisée pour le refroidissement. Les extincteurs à eau peuvent aider à maîtriser les foyers importants.

Dangers spécifiques du produit

Les contenants fermés peuvent s'ouvrir à l'exposition du feu ou de la chaleur extrême. Peut produire des fumées toxiques en cas de combustion.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.Éliminer toutes sources d'inflammation.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Endiguer. Absorber avec un matériau absorbant inerte. Récupérer et transférer dans des contenants bien étiquetés. Bien laver les surfaces contaminées.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter toute autre fuite ou tout déversement si cela ne présente pas de danger. Empêcher le produit de contaminer le système des eaux souterraines. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent être contenues.

Section 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

N'utiliser que dans des zones dotées d'une ventilation par aspiration à la source adéquate. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards des pulvérisations. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver les contenants hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des chaleurs et froids extrêmes. Conserver dans des contenants bien étiquetés.

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition aux composants

Dichlorométhane	75-09-2
VLE ACGIH :	50
PEL OSHA :	25
LIQUEFIED PETROLEUM GAS	68476-86-8
VLE ACGIH :	1 000
PEL OSHA :	Non établi

Mesures techniques

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité ou un écran facial intégral.

Protection de la peau

Gants de protection et vêtements imperméables.

Protection des voies respiratoires

Dans des zones dans lesquelles les limites d'exposition sont dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé par NIOSH et choisi par une personne qualifiée techniquement pour des conditions de travail spécifiques.

Pratiques d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Non disponible	pH	Non disponible
Odeur	Non disponible	Point d'ébullition	-24 °F [-31 °C]

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Seuil olfactif	Non disponible	Taux d'évaporation	Plus rapide que nBuAc
Auto-inflammation	Aucune donnée	Inflammabilité (solide)	Aucune donnée
Densité apparente (lb/gal)	6,72	Point d'éclair	-156,00 °F [-104 °C]
Densité de vapeur (air = 1)	Plus lourd que l'air.	Décomposition	Aucune donnée
Hydrosolubilité	Insoluble	Tension de vapeur	Non disponible
Viscosité	Non disponible	Densité relative (eau = 1)	0,807
COV	~322	Non volatil (%)	15.69
Sans VOC (g/L) et eau	~424	Point de congélation/fusion	Non déterminé
Limite supérieure d'inflammabilité	0,22 (4,5)	Limite inférieure d'inflammabilité	0,85

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation. Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes, de l'électricité statique et des sources d'inflammation. Éviter les chaleurs et froids extrêmes.

Matériaux incompatibles

Acides et bases forts agents oxydants forts, métaux alcalins, halogènes

Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, la fumée et d'autres composés organiques non identifiés peuvent se former durant la combustion.

Section 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation, absorption de la peau, contact avec les yeux



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Toxicité aiguë

Aucune donnée

Données d'irritation

Aucune donnée

Sensibilisation

Aucune donnée

Corrosivité

Aucune donnée

Mutagénicité

Aucune donnée

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Aucune donnée

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Aucune donnée

Danger d'aspiration

Aucune donnée

Toxicité chronique / Cancérogénicité

Les informations ci-dessous indiquent si chaque agence a répertorié des ingrédients étant cancérogènes :

Composant	IARC	NTP	OSHA
Dichlorométhane	Répertorié	Non répertorié	Répertorié

Section 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité en milieu aquatique

Toxicité aiguë et prolongée au poisson : aucune donnée

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques : aucune donnée

Évolution dans l'environnement et voies de propagation : aucune donnée

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée

Mobilité dans le sol

Aucune donnée

Autres effets nocifs

Aucune donnée



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Section 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer selon tous les règlements locaux, provinciaux, et fédéraux applicables. Ne pas déverser d'effluents contenant ce produit dans les lacs, les cours d'eau, les mares, les estuaires, les océans et d'autres eaux, sauf si cela se fait conformément aux exigences d'un permis du National Pollutant Discharge Elimination System (NPDES), et l'autorité chargée de la délivrance des permis a été avisée par écrit avant le déversement. Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale. Pour des directives, consulter la Régie des Eaux ou le bureau régional de l'agence de protection environnementale.

Section 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Information du ministère des Transports des États-Unis :

Appellation réglementaire : PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, NSA (PROPANE, ISOBUTANE)

Classe de danger : 2,1

Numéro ONU : 3501

OACI/IATA : pour plus d'information, communiquer avec le préparateur.

Information relative à l'IMDG/MO : pour plus d'information, communiquer avec le préparateur.

Section 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA É.-U. : Oui – Tous les composants sont répertoriés ou en sont exemptés

Règlements fédéraux des États-Unis

Section 313 de SARA : Section 313 du titre III de la Loi Superfund Amendments and Reauthorization de 1986 (SARA). S'il est listé ci-dessous, ce produit contient un produit chimique ou des produits chimiques qui sont sujets aux exigences de rapport du Titre 40 du Code of Federal Regulations (Code de réglementations fédérales, Partie 372).

Désignation chimique	N° cas	% en poids
Dichlorométhane	75-09-2	35-60

Polluants de l'air dangereux (HAPS) selon le Clean Air Act, Section 112 (voir 40 CFR 61)

Désignation chimique	N° cas	% en poids
Dichlorométhane	75-09-2	35-60



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Réglementations des États

Proposition 65 de Californie

Ce produit contient les substances suivantes connues par l'État de Californie comme causant des cancers ou des problèmes de reproduction :

Nom chimique	Numéro CAS
Dichlorométhane	75-09-2
Éthyle benzène	100-41-4

Section 16 – AUTRE INFORMATION

Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0 B

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Récapitulatif des changements

Date de révision : 1 juin 2018

Note de révision : Mise à jour générale

Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; KOW – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of LIsts™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and



Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Travel-Tack

Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l’environnement); LECT – Limite d’exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d’explosivité; É.-U. – États-Unis.

Autre information Avis de non-responsabilité :

L’information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d’autres sociétés. Dans de nombreux cas, en particulier lorsque des matériaux exclusifs ou couverts par le secret industriel sont utilisés, CCWI Company doit se fonder sur l’évaluation des risques de tels composants effectuée par le fabricant ou l’importateur du produit. Aucune garantie, expresse ou implicite, n’est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l’utilisation de cette information ou de toute autre information n’enfreignent aucun brevet. L’information contenue dans le présent document peut être appliquée dans des conditions d’utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d’une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l’adéquation du produit pour son utilisation spécifique.